



Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par visioconférence le mercredi 12 août 2020, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier et le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, Simon Bellemare, directeur général adjoint, mesdames Marie-Claude Perron, agente de développement en environnement et Julie Cassab, greffière.

Est absent, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon.

## 1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avant de débiter la séance du comité administratif, madame Julie Cassab, greffière, prend les présences.

Monsieur Patrick Bousez, préfet, rappelle que suite à l'arrêté ministériel du 26 avril dernier impliquant de nouvelles mesures d'encadrement concernant les séances du conseil (ordinaire ou extraordinaire), les séances du CA et du conseil de la MRC sont enregistrées et diffusées sur le site web de la MRC dès le lendemain de la tenue de la séance en version audio.

Si les citoyens ont des questions, ils sont invités à les adresser à madame Cassab à [jcassab@mrcvs.ca](mailto:jcassab@mrcvs.ca).

Monsieur Bousez souligne la présence de monsieur Samuel Gamache, représentant la députée de Soulanges, madame Marilyne Picard et monsieur Stéphane Labrie, représentant de la députée de Vaudreuil, madame Marie-Claude Nichols.

**CA 20-08-12-01** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

**d'ouvrir** la séance à 13 h 30.

**Proposition adoptée.**

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CA 20-08-12-02** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

**d'adopter** l'ordre du jour en retirant les points 5.1.2.1 « Maison des soins palliatifs - Tournoi de golf annuel sans golf : demande d'aide financière » et 5.2.1 « Signature de copies vidimées des procès-verbaux de la MRC de Vaudreuil-Soulanges par la greffière : autorisation » et en avançant les points 10.4.1 et 10.4.2 pour libérer rapidement madame Marie-Claude Perron, agente de développement en environnement.

**Proposition adoptée.**

## 3. PROCÈS-VERBAUX

### 3.1 SUIVI DES RÉSOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait le suivi des résolutions adoptées au comité administratif.



### 3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2020 : ADOPTION

**CA 20-08-12-03** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

**d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2020.

**Proposition adoptée.**

### 3.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2020 : ADOPTION

**CA 20-08-12-04** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** et résolu

**d'adopter** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juillet 2020.

**Proposition adoptée.**

## 4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

Aucun sujet traité.

**\*\* Les points suivants ont été devancés (10.4.1 et 10.4.2)**

### 10.4 ÉCOCENTRES

#### 10.4.1 PROJET PILOTE DE COMPACTION DE LA MATIÈRE À L'ÉCOCENTRE À VAUDREUIL-DORION – LOCATION D'UNE PELLE HYDRAULIQUE : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT l'augmentation annuelle de l'achalandage et des quantités de matières reçues à l'écocentre à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2019, les coûts du transport de la matière du réseau des écocentres représentaient près de 900 000 \$, soit 42 % des coûts d'opération des écocentres;

CONSIDÉRANT QUE la compaction de la matière dans les conteneurs pourrait diminuer du tiers le nombre de transports et ainsi diminuer les coûts de transport;

CONSIDÉRANT la résolution 20-01-29-09 qui autorise l'administration de la MRC à obtenir des offres de services pour un projet pilote de compaction de la matière dans les conteneurs pour une période de 6 mois en vue d'évaluer la diminution des coûts de transport et la gestion opérationnelle d'un tel service;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Excavation Gricon en date du 6 août 2020 pour la location d'une pelle hydraulique (excavatrice), la livraison, les entretiens périodiques et le ravitaillement en carburant sur appel;

CONSIDÉRANT QUE les sommes pour ce projet sont prévues au poste budgétaire 02 454 02 446;

POUR CES MOTIFS,

**CA 20-08-12-08** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

**d'autoriser** la réalisation d'un projet de compaction de la matière dans les conteneurs à l'écocentre à Vaudreuil-Dorion en une première phase de 3 mois;



**d'autoriser** le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général ou le directeur général adjoint à **octroyer** un contrat de 3 mois pour « la location d'une pelle hydraulique », incluant la livraison, les entretiens périodiques et le ravitaillement en carburant sur appel à Excavation Gricon pour un montant maximum de 24 999 \$, taxes incluses.

**Proposition adoptée.**

#### **10.4.2 PROJET PILOTE DE COMPACTION DE LA MATIÈRE À L'ÉCOCENTRE À VAUDREUIL-DORION – OPÉRATION DE LA PELLE HYDRAULIQUE : OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT l'augmentation annuelle de l'achalandage et des quantités de matières reçues à l'écocentre à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2019, les coûts du transport de la matière du réseau des écocentres représentaient près de 900 000 \$, soit 42 % des coûts d'opération des écocentres;

CONSIDÉRANT QUE la compaction de la matière dans les conteneurs pourrait diminuer du tiers le nombre de transports et ainsi diminuer les coûts de transport;

CONSIDÉRANT la résolution 20-01-29-09 qui autorise l'administration de la MRC à obtenir des offres de services pour un projet pilote de compaction de la matière dans les conteneurs pour une période de 6 mois en vue d'évaluer la diminution des coûts de transport et la gestion opérationnelle d'un tel service;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Nature-Action Québec en date du 21 juillet 2020 pour l'opération d'une pelle hydraulique (excavatrice), facturée selon les heures réellement travaillées et pour la formation de trois (3) employés à opérer une pelle hydraulique;

CONSIDÉRANT QUE les sommes pour ce projet sont prévues au poste budgétaire 02 454 02 446;

POUR CES MOTIFS,

**CA 20-08-12-09** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

**d'autoriser** le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général ou le directeur général adjoint à **octroyer** un contrat pour « l'opération de la pelle hydraulique » à Nature-Action Québec pour une durée de 3 mois incluant la formation de 3 employés au montant maximum de 18 500 \$ exempt de taxes et facturé selon les heures travaillées.

**Proposition adoptée.**

**\*\* On poursuit avec le reste des points prévus au projet d'ordre du jour.**

#### **5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

##### **5.1 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

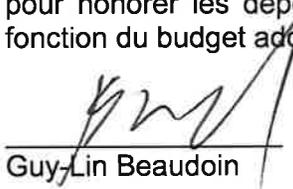
##### **5.1.1 LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE**

**CA 20-08-12-05** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

**de recommander** au conseil de la MRC l'adoption de la liste MRC 2020-08-12 des comptes payés, à payer et des dépôts directs.



« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 2020-08-12, le tout en fonction du budget adopté ».

  
Guy-Lin Beaudoin

**Proposition adoptée.**

**5.1.2 APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS**

**5.1.2.1 MAISON DES SOINS PALLIATIFS - TOURNOI DE GOLF ANNUEL SANS GOLF : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Ce point est reporté à la prochaine séance du comité administratif.

**5.1.3 CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION CONCERNANT LEUR SOUHAIT DE RÉINTÉGRER LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE CULTURE DE LA MRC : DÉPÔT**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document et mentionne que la question sera analysée par les membres de la compétence en matière de culture de la MRC.

**5.1.4 BUDGET 2020, 2021, 2022, 2023 : PLANIFICATION DE RENCONTRES DE TRAVAIL**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, mentionne que deux rencontres de travail sont déjà planifiées au mois d'août. À cette occasion, les documents relatifs aux budgets seront déposés et étudiés en détail afin d'avoir une vision à long terme. La MRC vise un lissage des dépenses. Les inconnus budgétaires seront abordés, notamment celui lié à la ristourne sur le recyclage selon la performance. Ces rencontres vont permettre de mettre les assises en vue de peaufiner les budgets.

**5.2 GREFFE ET LÉGISLATION**

**5.2.1 SIGNATURE DE COPIES VIDIMÉES DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES PAR LA GREFFIÈRE : AUTORISATION**

Ce point sera traité à la séance du conseil du 12 août 2020.

**5.2.2 DEMANDE DES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON, SAINTE-MARTHE, SAINT-TÉLESPHORE, SAINT-CLET ET RIVIÈRE-BEAUDETTE POUR REPORTER LE DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2020 : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges est responsable de l'évaluation foncière pour 19 de ses 23 municipalités, dont les municipalités de Sainte-Justine-de-Newton, Sainte-Marthe, Saint-Télesphore, Saint-Clet et Rivière-Beaudette;

CONSIDÉRANT QUE selon les dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la confection des rôles d'évaluation doit être effectuée avant le 15 septembre qui précède le premier des exercices pour lesquels il est fait;

CONSIDÉRANT les demandes des municipalités de Sainte-Justine-de-Newton, Sainte-Marthe, Saint-Télesphore, Saint-Clet et Rivière-Beaudette de les autoriser à reporter le dépôt du rôle d'évaluation foncière au 1<sup>er</sup> novembre 2020 en raison de la charge de travail importante pour réaliser l'équilibrage du rôle d'évaluation et de la nécessité d'assurer une validation complète de celui-ci avant son dépôt;



CONSIDÉRANT QUE l'article 71 de la *Loi sur la fiscalité municipale* permet de reporter le dépôt à une date limite ultérieure qu'il fixe et qui ne peut être postérieure au 1<sup>er</sup> novembre suivant;

POUR CES MOTIFS,

**CA 20-08-12-06** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

**d'autoriser** le report du dépôt du rôle d'évaluation foncière des municipalités de Sainte-Justine-de-Newton, Sainte-Marthe, Saint-Télesphore, Saint-Clet et Rivière-Beaudette au 1<sup>er</sup> novembre 2020 et **de transmettre** copie de la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Proposition adoptée.**

**5.2.3 CORRESPONDANCE DE LA DÉPUTÉE DE SALABERRY-SUROÏT, MADAME CLAUDE DEBELLEFEUILLE AYANT POUR OBJET « SE PRÉPARER ENSEMBLE POUR L'APPEL DE PROJETS - INTERNET HAUTE VITESSE » : DÉPÔT**

Madame Julie Cassab, greffière, procède au dépôt du document.

**5.3 BÂTIMENTS**

Aucun sujet traité.

**6. COMMUNICATION**

Aucun sujet traité.

**7. RESSOURCES HUMAINES**

Aucun sujet traité.

**8. SÉCURITÉ**

**8.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8.1.1 CORRESPONDANCE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ) - AMÉNAGEMENT DU LIEN CYCLABLE MONSEIGNEUR-LANGLOIS : DÉPÔT**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

**8.2 SÉCURITÉ INCENDIE**

Aucun sujet traité.

**8.3 SÉCURITÉ CIVILE**

Aucun sujet traité.

**9. COUR MUNICIPALE**

**9.1 MODIFICATION PAR DÉCRET DU TAUX HORAIRE DE L'AGENT DE SÉCURITÉ DE LA COUR MUNICIPALE RÉGIONALE: AUTORISATION DE MODIFIER LA RÉOLUTION CA 19-12-11-10**

Madame Julie Cassab, greffière, procède au dépôt du document.



## 9.2 **RÉSOLUTION DE LA MRC DE LA MITIS CONCERNANT LA COUR MUNICIPALE DE RIVIÈRE-DU-LOUP : DÉPÔT**

Madame Julie Cassab, greffière, procède au dépôt du document.

## 10. **ENVIRONNEMENT**

### 10.1 **COURS D'EAU**

Aucun sujet traité.

### 10.2 **MATIÈRES RÉSIDUELLES**

#### 10.2.1 **AFFAIRE DE L'ARRANGEMENT SOUS LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES (LACC) DE REBUTS SOLIDES CANADIENS INC. ET AL : INFORMATION**

CONSIDÉRANT que la vente doit être finalisée incessamment;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle entité reprend le contrat de collecte et transport de la matière recyclable de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT l'envergure du contrat et les attentes de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

POUR CES MOTIFS,

**CA 20-08-12-07** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

**de demander** à Ricova une rencontre de démarrage le plus rapidement possible afin d'assurer la transition de la gestion du contrat de collecte et transport des matières recyclables de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

**Proposition adoptée.**

### 10.3 **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Aucun sujet traité.

## 11. **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

### 11.1 **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE**

#### 11.1.1 **AVIS DE CONFORMITÉ**

##### 11.1.1.1 **VILLE D'HUDSON - RÈGLEMENT NUMÉRO 526-11**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 526.11 a pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 526 afin de créer une zone commerciale à même une zone résidentielle;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du règlement numéro 526.11 de la ville d'Hudson indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

**CA 20-08-12-10** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** et résolu



**que** le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé du règlement numéro 526.11 de la ville d'Hudson.

**Proposition adoptée.**

**11.1.1.2 VILLE DE VAUDREUIL-DORION - RÈGLEMENTS NUMÉRO 1273-11, 1275-285 ET 1276-14**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1273-11 a pour objet de modifier le Règlement de lotissement numéro 1273 afin de prohiber les opérations cadastrales ayant pour effet de rendre dérogatoire une construction, créer des résidus de terrains, enclaver ou rendre dérogatoire les terrains;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1275-285 a pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 1275 afin de remplacer la zone C4-833 par la C3-833, ainsi que les grilles des usages et normes de la zone C4-833 par la grille des usages et normes de la zone C3-833 de façon à permettre les usages de bureaux et à prohiber les usages C4;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1276-14 a pour objet de modifier le Règlement de construction numéro 1276-14 afin de retirer les dispositions relatives au niveau de plancher des bâtiments;

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) des règlements numéro 1273-11, 1275-285 et 1276-14 de la ville de Vaudreuil-Dorion indiquant leur conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

**CA 20-08-12-11** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

**que** le comité administratif **émette** les certificats de conformité au schéma d'aménagement révisé des règlements numéro 1273-11, 1275-285 et 1276-14 de la ville de Vaudreuil-Dorion.

**Proposition adoptée.**

**11.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ**

Aucun sujet traité.

**11.3 RÉSOLUTIONS DE LA MRC DES MASKOUTAINS ET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU - APPLICATION DE L'ARTICLE 65 DE LA LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES PAR LA COMMISSION DE LA PROTECTION AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) : DÉPÔT**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt des documents.

**11.4 CORRESPONDANCE DE ACTION PATRIMOINE - SITE DU PATRIMOINE DE LA MAISON-DU-CHANOINE-LIONEL-GROULX : DÉPÔT**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

**11.5 FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 3 – PROJETS « SIGNATURE ET INNOVATION » DES MRC : SUIVI**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document et mentionne qu'une rencontre avec les 23 municipalités de la MRC ainsi que Développement Vaudreuil-Soulanges est à prévoir au cours du mois de septembre afin de s'interroger sur les projets à soumettre dans le cadre de ce programme.



## 11.6 MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE L'ARBRE ET DES BOISÉS PAR LA POURSUITE DU PROJET CORRIDOR VERT DE VAUDREUIL-SOULANGES : APPUI FINANCIER

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Nature-Action Québec est un partenaire de la MRC dans le projet du Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges depuis 2010;

CONSIDÉRANT le bilan positif des activités du Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges depuis 2009;

CONSIDÉRANT QUE le Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges s'étend sur plus de 200 kilomètres de Pointe-Fortune à l'île Perrot et couvre plus de 18 200 hectares de boisés, dont les grands massifs forestiers de Rigaud, Sainte-Justine-de-Newton, Saint-Lazare et Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à protéger et à mettre en valeur l'intégrité des boisés et des milieux naturels d'importance formant le Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT le rapport sur la caractérisation des pertes de superficies forestières de la Montérégie entre 2009 et 2017 réalisé par l'Agence forestière de la Montérégie en décembre 2019 faisant état de pertes de boisés dans le Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de Nature-Action Québec pour le partenariat 2020-2021 reçue le 25 mai 2020 pour la mise en œuvre de la Politique de l'arbre et des boisés par le projet du Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE Nature-Action Québec demande une contribution financière de 24 000 \$ de la part de la MRC pour le partenariat 2020-2021, afin de compléter le montage financier d'un budget total de 80 452 \$;

CONSIDÉRANT QUE le projet cadre avec les objectifs de la Politique de l'arbre et des boisés de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la contribution financière demandée est disponible au poste budgétaire 02 610 01 419;

POUR CES MOTIFS,

**CA 20-08-12-12** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

**d'appuyer** le projet du Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges et **d'autoriser** une contribution financière de 24 000 \$ à Nature-Action Québec pour la réalisation de ce projet pour le partenariat 2020-2021.

**Proposition adoptée.**

## 12. DÉVELOPPEMENT

### 12.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### 12.1.1 RÉSOLUTIONS D'APPUI DES MRC DES SOURCES ET ANTOINE LABELLE CONCERNANT LE PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt des documents.

### 12.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

#### 12.2.1 FONDS D'URGENCE - SOMMES VERSÉES AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : DÉPÔT

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, procède au dépôt du document.



**13. HABITATION**

Aucun sujet traité.

**14. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet traité.

**15. RAPPORT DES ÉLUS**

Aucun sujet traité.

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS**

Aucune question citoyenne puisque la séance du comité administratif est à huis clos par visioconférence et aucune question n'a été envoyée à la MRC par courriel.

**17. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**CA 20-08-12-13** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

que la séance soit levée à 14 h 8.

**Proposition adoptée.**

PATRICK BOUSEZ  
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN  
Directeur général et secrétaire-trésorier